

INSCRIPTION STAGE VOILE ETE 2019

STAGES OPTIMIST

110€ (5 x 2 heures)

7 à 11 ans

| | | |
|------------------------------------|---------------|--|
| Du Lundi 8 au Vendredi 12 juillet | 16h30 à 18h30 | |
| Du Lundi 15 au Vendredi 19 juillet | 16h30 à 18h30 | |
| Du Lundi 22 au Vendredi 26 juillet | 16h30 à 18h30 | |

STAGES CATAMARAN

120€ (5 x 2 heures)

A partir de 12 ans

| | | |
|---|---------------|--|
| Du Lundi 29 juillet au Vendredi 02 août | 16h30 à 18h30 | |
| Du Lundi 5 au Vendredi 09 août | 16h30 à 18h30 | |
| Du Lundi 12 au Vendredi 16 août | 16h30 à 18h30 | |
| Du Lundi 19 au Vendredi 23 août | 16h30 à 18h30 | |
| Du Lundi 26 au Vendredi 30 août | 16h30 à 18h30 | |

Possibilité de demander un passeport voile (+11€)

Recommandations:

- T shirt
- Coupe vent
- Short
- Chaussures fermées
- Vêtements de rechange
- Casquette
- Lunettes de soleil
- Crème solaire

Renseignements

Nom :Prénom :

Date Naissance : Sexe M / F

Résidence principale :

Adresse :

.....

CP :Ville :

Tél:.....Tél Port :

Mail :

Je soussigné(e), Monsieur, Madame,.....

Certifie sur l'honneur avoir pris connaissances des conditions de mise a disposition du matériel, des règles de sécurité, des risques inhérents aux activités proposées ainsi que du règlement intérieur de l'établissement (verso)

Pour le pratiquant mineur : représentant légal de
L'autorise à pratiquer l'activité voile.

- Atteste que l'enfant est apte à s'immerger et à nager 25m (16ans), à plonger et à nager au moins 50m (+16ans) et ne dispose d'aucune contre indication à la pratique de l'activité
- Autorise le responsable de l'école à prendre, en cas d'urgence, toutes mesures rendues nécessaires par l'état de l'enfant

Pour le pratiquant majeur : Atteste

- être en bonne sante et n'avoir aucune inaptitude physique, contre indiquant la pratique de l'activité dans laquelle je m'engage

Personne à prévenir en cas d'urgence

Nom :Tél :

Date et signature

Extrait du règlement intérieur:

- Les stagiaires sont invités à se présenter à l'accueil 10' avant le début de la séance.
- Les stages et séances débutent par une préparation théorique de la navigation encadrée par des moniteurs diplômés.
- En fonction de la météo, seul, le responsable de la base nautique, Henri DALL'ACQUA est habilité à juger de l'opportunité d'annuler la séance. Dans ce cas, les stagiaires (parents compris) sont invités à s'informer du déroulement prévu (cours théoriques, matelotage, report ou annulation).
- Seules les personnes présentes au moment de la séance concernée pourront bénéficier des compensations telles que défini ci-dessus
- L'annulation ne donnera pas lieu à remboursement, la séance pourra être reportée si cela s'avère être possible
- Le CNM se réserve le droit de modifier les horaires et le lieu de départ des stages ou séances, si les conditions climatiques rendent nécessaire une telle décision.
- Aucune réservation annulée moins de 15 jours avant le début de l'activité ne pourra être remboursée.
- Le CNM dégage son entière responsabilité en cas de perte ou de vol d'effets personnels à l'intérieur comme à l'extérieur des locaux.

